

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée de terre Question écrite n° 18625

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur la disponibilité du char Leclerc. En 2011, la disponibilité du char Leclerc était de 72,3 %. En 2012, malgré un objectif fixé dans le programme annuel de performance (PAP) de 85 %, cette disponibilité a été abaissée à 63 %, selon les données publiées dans le PAP 2013. Selon les premiers chiffres, la disponibilité réelle en 2012 serait inférieure à ce dernier chiffre. Sans attendre le chiffrage définitif, l'écart entre 2011 et 2012, tant pour le prévisionnel que pour le réalisé, est alarmant. Aussi, il lui demande de préciser les causes de la forte et inattendue dégradation de la disponibilité du char Leclerc en 2012.

Texte de la réponse

Le parc des chars Leclerc a enregistré un faible niveau de disponibilité à l'été 2012 en raison notamment de la participation de 26 blindés à l'exercice Gulf 2012, organisé aux Émirats Arabes Unis. Ce déploiement a en effet rendu nécessaire l'immobilisation de ces chars durant plusieurs semaines afin de les préparer à évoluer dans un nouvel environnement. Il a de plus engendré des pannes en fin d'exercice compte tenu de l'emploi de ces matériels dans un milieu naturel inhabituel et particulièrement difficile (sable, températures élevées). La nécessité de respecter des délais réduits de mise en condition opérationnelle de ces blindés conjuguée à celle de garantir la poursuite des activités majeures en métropole a eu pour effet de désorganiser momentanément le dispositif global de soutien du char Leclerc. Ainsi, la diminution du taux de disponibilité résulte d'une situation conjoncturelle. En témoigne le retour à la normale, dès la fin de l'année 2012, du niveau de disponibilité des parcs de service permanent de la totalité des régiments dotés du char Leclerc. Par ailleurs, dans la mesure où les exercices Gulf auront désormais une périodicité annuelle, il a été décidé de pérenniser une capacité de renfort en chars pouvant être utilisés dans le désert. Enfin, la planification de ces exercices sera désormais anticipée très en amont en y intégrant le paramètre maintenance.

Données clés

Auteur : M. François Cornut-Gentille

Circonscription: Haute-Marne (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 18625

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>19 février 2013</u>, page 1721 Réponse publiée au JO le : <u>7 mai 2013</u>, page 4987